«Favoriser le développement de l’économie numérique et l’inclusion financière, à travers l’interopérabilité des services financiers mobiles». C’est autour de ce thème que s’est articulé l’atelier organisé le 7 mars 2018, à Yaoundé, la capitale camerounaise, par le Ministère des postes et télécoms.

Cette concertation organisée avec le concours du Groupement interbancaire et monétique de l’Afrique centrale (Gimac), des sociétés Interswitch et Cameroon Postal Services (Campost), avait pour but, a précisé la ministre des Postes et Télécoms, Minette Libom Li Likeng, « de discuter de la mise en place d’un modèle de régulation dans l’écosystème du transfert électronique et de l’interopérabilité entre les différents acteurs dans le domaine, afin de favoriser le développement de l’économie numérique et l’inclusion financière ».

Selon ce membre du gouvernement camerounais, « on distingue deux principaux types d’interopérabilité en matière de transfert électronique, à savoir l’interopérabilité entre les systèmes de paiement des Mobile Network Operators (MNO) et les banques, et l’interopérabilité entre les systèmes de paiement des différents MNO».

Investir au Cameroun